



CONFORMITÉ À L'ADA : TRANSITIONS DE PLANCHER EXTRUDÉES EN ALUMINIUM ET EN VINYLE

Les données présentées ici s'appliquent à toutes les extrusions d'aluminium et de vinyle **M-D PRO** utilisées comme transitions de revêtement de plancher, même si les extrusions varient en termes de propriétés physiques ou d'autres caractéristiques. Chaque profil doit être examiné par rapport à la norme pour en assurer la conformité.

Conformément aux normes de l'ADA en matière de conception accessible et conformément à la norme 28 CFR Part 36, les extrusions M-D et M-D PRO sont stables, fermes et antidérapants. Selon cette norme, des changements de niveau inférieurs à 6,4 mm (1/4 po) sont acceptables, quelle que soit la pente. Les changements de niveau entre 6,4 mm (1/4 po) et 12,7 mm (1/2 po) doivent avoir une pente maximale de 1:2. Les changements de niveau supérieurs à 12,7 mm (1/2 po) doivent être conformes aux exigences relatives à une rampe, c'est-à-dire que la pente maximale est de 1:12 avec une élévation maximale de 76,2 cm (30 po). La hauteur des marches et des contremarches doit être uniforme, de même que la largeur des marches. Les marches d'escalier ne doivent pas avoir moins de 28 cm (11 po) de large. Les nez-de-marche et les marches d'escalier ne doivent pas être escarpés; le rayon de courbure au niveau du bord avant de la marche doit être supérieur à 6,4 mm (1/4 po), mais ne doit pas dépasser 12,7 mm (1/2 po). Les nez-de-marche ne doivent pas dépasser de plus de 3,8 cm (1 1/2 po). Les nez-de-marche en vinyle dotés de l'encoche flexible intégrée au nez ou suffisamment flexibles pour être collés sur les marches d'escalier conformes aux normes de l'ADA sont également conformes.

Bien que M-D PRO estime que les données contenues dans le présent document sont exactes et proviennent de sources qualifiées, les données ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une représentation dont M-D PRO assume la responsabilité légale. Elles ne sont offertes qu'à des fins d'examen, d'enquête et de vérification. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par l'utilisateur comme étant conforme aux lois et règlements fédéraux, étatiques et locaux applicables.